



Angers, le 15 mai 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Angers labellisée « Ville Vélo du Tour de France » Une reconnaissance nationale pour les politiques du vélo à Angers

La Ville d'Angers vient d'obtenir une note de « 3 vélos » par le label « Ville Vélo du Tour de France », une distinction décernée par Amaury Sport Organisation (ASO), organisateur du Tour de France. Cette reconnaissance nationale vient saluer et encourager l'engagement d'Angers dans le développement d'une politique cyclable ambitieuse.

Depuis plusieurs années, la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole mettent en œuvre des actions concrètes pour favoriser l'usage du vélo au quotidien : aménagements cyclables, développement des services de location et d'aide à l'achat, sécurisation des axes cyclables, sensibilisation de différents publics... Cette distinction reflète une dynamique déjà bien engagée et une accélération récente des projets cyclables à l'échelle de la Ville et de la Communauté urbaine.

A Angers et à Angers Loire Métropole, le vélo devient une politique prioritaire !

Au sein du territoire d'Angers Loire Métropole, 6 % des trajets s'effectuent à vélo. À Angers, cette proportion monte même à 8 % là où elle s'établissait à 4 % il y a dix ans. Pour renforcer cette dynamique, Angers Loire Métropole a doublé son budget consacré au vélo, à partir de cette année. La Communauté urbaine investit désormais chaque année près de 7 millions d'euros pour créer et aménager de nouvelles voies cyclables sécurisées, poursuivre la politique d'aide à l'achat de vélos ou encore d'installation d'arceaux sur tout le territoire.

Une marque vélo vient d'être dévoilé : « Irigovélo », la marque vélo d'Angers Loire Métropole. Elle accompagnera le déploiement de toute une signalétique vélo, cohérente sur le territoire des 29 communes d'Angers Loire Métropole : des totems, des panneaux directionnels, du marquage au sol... Tout pour faciliter la pratique du vélo et convaincre de nouveaux adeptes !

Le label est « une reconnaissance du travail accompli » pour Christophe BECHU

Le Tour de France, en attribuant ce label, met en lumière les collectivités exemplaires dans leur engagement en faveur du vélo. « Ce label est une reconnaissance du travail accompli mais aussi un encouragement à poursuivre nos efforts pour faire du vélo un mode de déplacement encore plus attractif », souligne Christophe BECHU, Maire d'Angers et Président d'Angers Loire Métropole.

Pour marquer cette reconnaissance, une pancarte sera prochainement installée à l'entrée de la ville. Elle affichera le label « Ville Vélo du Tour de France » avec les trois vélos obtenus par Angers. Ce panneau permettra de valoriser l'engagement de la Ville en matière des mobilités douces.

Visible dès l'arrivée sur le territoire, cette signalétique deviendra un symbole de l'engagement d'Angers et de son ambition d'être une ville toujours plus accueillante pour les cyclistes.

« L'obtention de ce label est une nouvelle dont nous nous réjouissons, alors que l'on s'apprête à accueillir le Tour de France Femmes à Angers le 28 juillet. » ajoute Christophe BECHU. « Les Angevins ont hâte d'applaudir les coureuses pour cette étape angevine. Nous leurs réservons le meilleur accueil chez nous à Angers ! »

